

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 27 mars, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 21 mars 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 21 mars 2023.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Marie-Danielle DUPONT, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nathalie LENEVEU, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, David OLIVIER et Hervé PONDEMER.

### Ont donné pouvoir :

Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT  
Nadine LECHATILLIER à Jean-Daniel GOUDIER  
Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER  
Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20230327-23\_05403-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023

**Absent excusé :** Patrick FENOUIL

Nombre de conseillers	Vote à la majorité	Nature de l'acte : 3-1
- en exercice : 29	- pour : 23	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 24	- contre : 5	
- votants : 28	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 6 février 2023 a été adopté à l'unanimité		

### **DÉL.2023-041 – Rachat des parcelles CM 54-55-56 à l'Etablissement Public de Normandie (EPFN) - Commune déléguée de Condé-sur-Noireau**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Accompagnée par l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), la commune a porté un projet de valorisation d'un foncier avec le développement d'une centrale photovoltaïque au sol.

Le projet se situe sur l'ancien site « Honeywell qui a auparavant abrité une usine de fabrication de matériaux de friction pour les équipements industriels automobiles de poids lourds et de véhicules légers.

Pour mémoire, la commune a lancé un appel à projets en vue de retenir le candidat ayant la meilleure proposition technique, financière, et juridique pour développer, construire et exploiter la centrale photovoltaïque au sol en adoptant une démarche partenariale avec le territoire et en veillant à une intégration environnementale et sociale optimale du projet.

Le site concerné est localisé dans une zone industrielle rue Jean Monnet, implanté sur une surface plane d'environ 8,5 hectares sur la rive Sud du Noireau.

Les parcelles CM n°54, 55 et 56 sont aujourd'hui propriété de l'EPFN dans le cadre d'une convention de portage signée le 20 novembre 2019 avec la Commune, dont la cession est intervenue par acte authentique en date du 28 décembre 2020.

Comme acté en amont du portage, il doit être procédé par L'EPFN à la rétrocession desdites parcelles à la commune avant la signature du bail emphytéotique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la **MAJORITÉ de 23 voix POUR et 5 CONTRE**,

- **ACCEPTÉ** le rachat à l'EPFN des parcelles CM n°54, 55 et 56 pour prix global de 31 404.48 € HT, frais notariés restant à la charge de l'acquéreur,

- **CONFIE** le dossier à l'étude notariale de Condé en Normandie pour établir l'acte de cette vente et tout document nécessaire,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente et à la régularisation de cette vente.

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 27 mars 2023

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

